

VEILLE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

Suisse et Liechtenstein

Une publication du SE de Berne
Semaine du 6 mai 2024

Faits saillants

- **UBS renoue avec les bénéfiques au T1 2024**
- **Les performances des instituts de prévoyance professionnelle redeviennent positives en 2023**
- **Monnaie numérique de banque centrale : la BNS propose des alternatives au projet Helvetia III**

LES CHIFFRES À RETENIR

	Au 08/05	Var. vs 02/05
EUR/CHF	0,9760	- 0,1 %
USD/CHF	0,9084	- 0,5 %
SMI	11 602	+ 3,50 %
Taux 10a	0,691 %	- 2 pb

Macroéconomie

Marché du travail : En avril, le taux de chômage au sens du SECO a un peu diminué, à 2,3 % après 2,4 % en mars. Les offices régionaux de placement (ORP) comptabilisent 106 957 chômeurs inscrits à fin avril. Pour l'ensemble de l'année 2024, le SECO table sur un taux de chômage de 2,3 %. Les autorités s'attendent à une possible -légère- progression du chômage ces prochains mois dans le cadre de l'hypothèse d'une inscription obligatoire des réfugiés ukrainiens sans travail aux ORP. Pour rappel, selon les critères du Bureau international du travail (BIT), le taux de chômage de la Suisse s'élevait à 3,9 % au 4^{ème} trimestre 2023.

2^{ème} pilier Assurance-vieillesse : En 2023, les institutions suisses de prévoyance professionnelle ont enregistré une performance nette moyenne en hausse de +5,2 %, un net regain après la forte baisse de -9,2 % en 2022, selon la Commission de haute surveillance de la prévoyance professionnelle (CHS PP). Le retour d'une performance positive de leurs placements en 2023, liée essentiellement à l'importante hausse des cours sur les marchés financiers, a permis une progression de leur taux de couverture à 110,3 % fin 2023 (+3,3 pts sur un an). Elle a aussi favorisé une augmentation de la rémunération moyenne des avoirs de vieillesse des assurés actifs, passée de 1,90 % fin 2022 à 2,31 % fin 2023. Afin de garantir la stabilité financière à long terme, la CHS PP recommande cependant aux institutions de prévoyance un surcroît de prudence pour toutes les décisions concernant les prestations ou les placements et de consolider leurs réserves. De son côté, l'Union syndicale suisse (USS) a critiqué un excès de réserves, qui, selon elle, mènerait à des baisses de rentes. Un référendum que l'USS a demandé contre la modification de la loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse (LPP), qui prévoit notamment de diminuer le taux de conversion minimal dans la prévoyance professionnelle de 6,8 à 6,0 %, devrait se tenir en 2024, probablement à l'automne.

Secteur financier

UBS : Après avoir subi une perte nette au cours des 3^{ème} et 4^{ème} trimestres 2023, dans le sillage du rachat de Crédit Suisse, UBS a renoué avec un bénéfice net de 1,8 Md USD au 1^{er} trimestre de 2024, favorisé notamment par la croissance des revenus dans la gestion de fortune et par une forte réduction des coûts. La gestion de fortune a été particulièrement dynamique, avec un afflux d'actifs net de 27 Mds USD. Les revenus de la banque d'affaires ont également progressé de manière significative. Sur l'ensemble de l'activité, UBS cumule un produit d'exploitation en hausse de +16,5 %

par rapport au dernier trimestre de 2023. Les investisseurs ont réagi positivement à l'annonce des résultats du T1. Le 7 mai, jour de publication des résultats, le cours du titre a enregistré une hausse de +7,6 % à la bourse de Zurich.

Pour Sergio Ermotti, CEO du groupe, cette performance témoigne de la capacité de la banque à mener à bien l'intégration de Crédit Suisse. Selon lui, l'opération progresse comme prévu, avec une fusion juridique prévue pour le 31 mai 2024. Cette étape est cruciale pour permettre à UBS d'intégrer les départements de Crédit Suisse et de transférer les clients de cette dernière. Malgré l'émergence de nouveaux défis réglementaires, résultant des propositions du gouvernement concernant les banques systémiques, la direction du groupe reste confiante quant au maintien de sa performance opérationnelle au prochain trimestre et à la finalisation de l'intégration de CS. Le groupe entend en particulier poursuivre le travail entamé de réduction des coûts : sur les trois premiers mois de 2024, UBS a ainsi enregistré une économie de 1 Md USD grâce à d'importantes coupes dans les effectifs (2 000 au niveau mondial, portant à 19 000 les postes supprimés depuis l'année dernière). Sergio Ermotti a confirmé que 3 000 personnes en Suisse seront encore concernées par ces réductions.

Monnaie numérique : Lors du Sommet sur l'innovation de la Banque des règlements internationaux (BRI), qui s'est tenu à Bâle du 6 au 8 mai, le Président de la Banque Nationale Suisse (BNS), Thomas Jordan, a déclaré que la banque centrale explorait des alternatives à son projet pilote Helvetia III d'émission de monnaie numérique de gros sur une plateforme idoine de l'opérateur de la bourse suisse SIX. [Ces alternatives](#), que la BNS étudie et qui visent à régler les transactions impliquant des actifs tokenisés tout en limitant les risques de fragmentation de la masse monétaire ou les risques de gouvernance, consistent :

(i) pour la première d'entre elles, à rattacher la plateforme d'actifs tokenisés au système traditionnel suisse de paiement interbancaire en temps réel, ou RTGS (« Real-Time Gross Settlement »). Un tel mécanisme éliminerait les désavantages d'une fragmentation, tels ceux d'une délégation de responsabilités de banques centrales à un acteur privé. Il ne ferait toutefois que répliquer le processus actuel reposant sur la synchronisation et limiterait conséquemment le potentiel d'amélioration de la MNBC (monnaie numérique de banque centrale).

(ii) pour la seconde, à émettre sur la plateforme d'une monnaie tokenisée privée une garantie contre le risque de faillite et intégralement couverte par des dépôts à vue auprès de la banque bien centrale. Ce scénario limiterait le besoin de synchronisation, sans toutefois régler la question de la fragmentation.

Th. Jordan n'a pas affiché de préférence pour l'une des options proposées, soulignant que les expérimentations conduites jusqu'ici suggéraient que toutes trois relevaient, techniquement comme légalement, du domaine des possibles et qu'il convenait avant tout d'évaluer soigneusement les avantages et les risques des différentes approches.

Secteurs non financiers

Richemont : Le conglomérat suisse, propriétaire de maisons emblématiques dont Jaeger LeCoultre, Cartier ou Piaget, a annoncé en début de semaine avoir conclu un accord pour acquérir 100 % de la marque italienne de bijoux Vhernier, détenue par la famille Traglio depuis 2001. Si les termes de l'accord n'ont pas été divulgués, le montant de l'opération est estimé entre 150 et 250 M USD. Une fois finalisée, Vhernier deviendra la 29^e marque du portefeuille de Richemont, rejoignant la marque de bijoux milanaise Buccellati, acquise en 2019. Vhernier sera placé dans la division *Maisons de Joaillerie*, aux côtés de Cartier et Van Cleef & Arpels. Fondée en 1984 par Angela Camurati à Milan, Vhernier associe des métaux précieux traditionnels, des pierres précieuses colorées et des diamants pavés à des matériaux non conventionnels tels que le titane, le bronze et l'ébène. Cette acquisition pourrait offrir plusieurs synergies de *sourcing* et de production mais n'aura pas d'impact financier significatif sur les actifs consolidés ou le résultat d'exploitation de Richemont pour l'exercice 2024.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

<http://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international>

Responsable de la publication : Gilles BORDES, chef du Service économique de Berne

Rédaction : Julie MURO, Martin ALBOUY, Alexandre SABBAGHI

Abonnez-vous : berne@dgtresor.gouv.fr

Clause de non-responsabilité : le service économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Crédits visuel : Pixabay